

« Architecture et construction » : l'université Le Havre Normandie en tête de cordée

Du 13 au 17 mars, 100 élèves, de la 5^e à la Licence 2, ont travaillé côté à côté autour du projet « Construis ton pont ». Dans le cadre du dispositif « Les cordées de la réussite », l'université Le Havre Normandie souhaite ainsi promouvoir la diversité des formations de l'enseignement supérieur auprès des établissements du secondaire et favoriser l'ambition des élèves à poursuivre leur cursus dans le supérieur.

Une semaine pour découvrir le génie civil et développer l'ambition des élèves

Grâce à un réseau de partenaires (Lycée Schuman-Perret, Collège Eugène Varlin), l'UFR Sciences et Techniques de l'université Le Havre Normandie fait rayonner l'enseignement du génie civil sur la région Havraise. Avec son projet « Architecture et construction », l'université fait la promotion de l'enseignement et des études supérieures afin de montrer aux élèves l'ensemble des possibilités qui s'offrent à eux sur le territoire.

La cordée de la réussite « Architecture et construction » mobilise 3 équipes d'enseignants, curieux de mélanger leurs publics (Licence 2 - Parcours Génie civil, Bac STI 2D, Bac professionnel Génie civil et 5^e de collège) et de travailler à la formation par les paires. Lors d'une semaine riche en événements, les collégiens et les lycéens ont bénéficié d'une formation pratique et théorique autour de la mécanique appliquée aux ponts.

A l'issue de cette semaine, un concours était organisé vendredi 17 mars. Le défi proposé aux élèves ? Construire un pont ! Dans la halle génie civil du lycée Schuman-Perret, les équipes mixtes ont eu 4 heures pour réaliser un pont aux moyens de pic de bambou et de scotch. Le groupe devait également présenter une fiche technique alliant vocabulaire technique et perspectives 3D ; un test de charge a également été effectué. Un jury d'experts a étudié les constructions en vue d'un classement et d'une récompense.

Les cordées de la réussite, un dispositif académique

Les Cordées de la réussite visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances. Destinées en priorité aux élèves scolarisés en zones d'éducatifs prioritaires ou en quartiers prioritaires politique de la ville (QPV), aux collégiens et lycéens de zone rurale et isolée, ainsi qu'aux lycéens professionnels, elles ont pour objectif de lutter contre l'autocensure, de susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4^e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.